

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / ROUBAIX, LE 25 MARS 2026

La Caf du Nord renforce son aide pour les départs en colonies de vacances !

En 2026, la Caf du Nord renforce son soutien aux familles pour favoriser le départ des enfants en colonies.

Objectif : **élargir l'accès aux vacances**, notamment pour les publics les plus modestes.

Jusqu'à 70 % du séjour financé

L'**aide aux vacances enfants (AVE)** permet de financer une partie du coût des colonies pour les enfants de 6 à 17 ans.

La Caf peut prendre en charge jusqu'à **70 % du prix du séjour**, dans la limite de **50 € par jour**.

À savoir : pour les enfants de 11 ans, l'aide est **cumulable avec le Pass Colo** (200 à 350 €), réduisant le reste à charge pour les parents.

Davantage de familles concernées en 2026

- Critères d'éligibilité élargis
- Budget renforcé

Dans le Nord : **90 907 familles éligibles en 2026**. Cela représente **163 747 enfants** éligibles, soit 22 399 enfants de plus que l'année dernière.

Des démarches simples

- Notification automatique des familles bénéficiaires sur l'espace en ligne « **Caf – Mon Compte** »
- Réservation directe sur le site **vacaf.org**
- Aide **déduite immédiatement**

Les places étant limitées, les familles sont invitées à **réserver rapidement**.

Un enjeu social fort

Les colonies de vacances permettent aux enfants de :

- gagner en **autonomie** ;
- développer leur **socialisation** ;
- vivre une première expérience de départ.

Véronique Delcourt, présidente du Conseil d'administration de la Caf du Nord :

« Permettre aux enfants de partir en vacances, c'est agir concrètement contre les inégalités. C'est un axe prioritaire de notre action sociale. »

Audrey Mathon-Debetencourt, directrice de la Caf du Nord :

« En 2026, nous faisons le choix d'aller plus loin : plus de familles éligibles, une aide renforcée, et un objectif clair, celui de faire partir davantage d'enfants en colonies. »

À PROPOS

QUI SOMMES-NOUS ?

La Caf du Nord est un organisme de droit privé assurant une mission de service public, aux côtés de la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) et des 100 autres Caf de France.

La Caf du Nord assure le versement de prestations sociales et familiales, en portant une attention particulière aux personnes en difficulté. Elle développe également une action sociale départementale en finançant des services et des équipements destinés aux enfants, aux jeunes et aux familles : crèches, centres sociaux, accueils de loisirs...

Dans un département comptant près de 600 000 allocataires, plus d'1 habitant sur 2 est concerné par une aide de la Caf.